

Réforme de la voie professionnelle : une nouvelle offensive contre les statuts et l'École publique

Montreuil, le 8 mai 2023

Au lendemain des annonces du président Macron et du ministre Ndiaye sur la réforme de la voie professionnelle, la FNEC FP-FO réaffirme son soutien à son syndicat, le SNETAA-FO, mobilisé depuis plusieurs mois pour la défense des lycées professionnels et des PLP.

A travers cette réforme, le président Macron s'en prend aux statuts de tous les personnels et affaiblit le cadre national de l'enseignement public, pour le soumettre aux besoins du patronat local :

- **Donner la carte des formations à des « CNR » locaux**, composés de personnels, d'acteurs économiques et des collectivités locales, pour conditionner le maintien des filières et des postes à la mise en place de « projets particuliers », et soumettre l'enseignement public aux pressions locales les plus diverses ;
- Recruter des « **professeurs associés** » pour inféoder les missions des personnels aux besoins des entreprises ;
- Dans la continuité du chaos des fermetures des lycées de Paris et du Grand-Est, **supprimer à la rentrée 2023 80 filières** qui « *ne correspondent plus au marché de l'emploi.* » Cela réduit drastiquement l'offre de formation pour les jeunes et trahit la visée réelle de la réforme : la « *mise en adéquation de l'enseignement professionnel avec le marché de l'emploi* », en parfaite continuité de la loi Pénicaud de 2018 !
- **Les propositions de reconversion** en école, en collège ou sur des missions qui n'ont rien à voir avec l'enseignement, à moins de quatre mois de la rentrée, sonnent comme des injonctions à devenir des bouche-trous du système éducatif à l'encontre de la logique de corps et de carrière !
- **Mettre en place un « pacte » pour imposer toujours plus de tâches définies localement** et s'attaquer aux statuts, alors que l'ensemble des syndicats le rejette ;
- Mettre en place un « **bureau des entreprises** » dans les LP, pour qu'elles viennent y faire leur marché et pour transformer les LP voire les collèges en annexes de Pôle Emploi.
- Faire entrer l'entreprise au collège pour une **demi-journée hebdomadaire de « découverte des métiers » de la 5^{ème} à la 3^{ème}**, après avoir liquidé le service public d'orientation et fermé des centaines de CIO !

Cette réforme est un pas de plus vers le corps unique et la disparition des statuts particuliers des différents corps de professeurs, PLP, PE, certifiés, agrégés. Elle s'attaque tout autant aux autres corps des personnels de direction et personnels administratifs des LP, LGT et collèges.

Elle annonce un basculement pour l'École publique, que le gouvernement envisage désormais à partir du collège comme un outil du « plein emploi », pour les seuls intérêts du patronat. Pour la FNEC FP-FO c'est inacceptable !